



**égalité des genres
dans les arts de la rue**

Commission Égalité des genres dans les arts de la rue

ACTIVITÉS 2025

**AuRA, Fédération des Arts de la Rue
Auvergne-Rhône-Alpes**
coordination@fede-rue-aura.fr
06.50.24.13.28

**BFC, Fédération des Arts de la Rue
Bourgogne-Franche-Comté**

**FéRue, Fédération des Arts de la Rue
en Île-de-France**
coordination@ferue.org
06.30.23.98.81

**Grand'Rue, Fédération des Arts de la
Rue en Nouvelle-Aquitaine**
fedegrandrue@gmail.com

**Ministère de la Ruépublique, Fédéra-
tion des Arts de la Rue en Normandie**
ministeredelaruepublique@gmail.com

**Pôle Nord, Fédération des Arts de la
Rue des Hauts-de-France**
federation.polenord@gmail.com

Fédération Nationale des Arts de la Rue
coordination@federationartsdelarue.org

**Pôle Sud, Fédération des Arts de la Rue
en Occitanie**
fedelepoulesud@gmail.com

**FÉDÉRATION DES
ARTS DE LA RUE
AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**

**FÉDÉRATION DES
ARTS DE LA RUE
EN BOUGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**



commission-egalite@federationartsdelarue.org

SOMMAIRE

p.1 Présentation de la commission

- 1.1 Présentation et objectifs
- 1.2 Partenaires

p.3 Actions menées et à venir

- 2.1 Bilan 2025
- 2.2 Projets 2026

p.10 Outils mutualisés

- 3.1 Fonds mutualisé
- 3.2 Framaspace
- 3.3 Groupe Facebook
- 3.4 Liste de diffusion
- 3.5 Méthodologie d'enquête
- 3.6 Adresse mail de la commission

p.11 Budget général

p.12 Bilan général

p.13 Partenaires des fédérations

1.1 Présentation et objectifs

La Commission inter-régionale Égalité des genres dans les arts de la rue est née en 2019, à l'occasion d'une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » organisée lors de l'Université Buissonnière des Arts de la Rue de Limoges.

Les premières enquêtes sur l'égalité *Femmes-Hommes* ont été conduites la même année par les fédérations Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine) et AuRA (Auvergne-Rhône-Alpes). De ces premiers échanges concernant l'application d'une méthodologie d'enquête commune sont nées l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier transversal dans nos fédérations régionales.

La FéRue (Île-de-France) a rejoint la Commission à ce moment. Le Ministère de la République (Normandie) participe depuis 2020. Pôle Nord (Hauts-de-France) et Pôle Sud (Occitanie) depuis 2022. La Bourgogne-Franche-Comté a rejoint la Commission en 2023.

La Fédération Nationale des Arts de la Rue suit nos travaux depuis la création de la Commission et l'a rejointe en 2020 en mandatant une personne membre de son conseil d'administration sur ce projet.

Nous travaillons à comptabiliser et visibiliser les représentations de genre dans notre domaine. Nous agissons dans l'optique d'un féminisme intersectionnel et inclusif, qui prend en compte les différents types de discriminations qu'une personne peut subir.

Nous sommes une Commission mixte, qui accueille des membres quelle que soit l'expression de leur genre. Nous cherchons à observer, à proposer des solutions, des pistes de réflexion et des outils. Nous accueillons avec entrain de nouvelles personnes et de nouvelles fédérations.

Nous voulons :

- Rendre visible la répartition des pouvoirs et mettre en lumière les inégalités (dans le fait d'être programmé-e, de jouer, de diriger) en fonction des genres ;
- Participer à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;
- Valoriser les créations d'artistes femmes et en minorité de genre ;
- Influencer sur les politiques publiques et se faire entendre auprès des institutions et de la profession ;
- Agir sur les parcours professionnels, nous former, mettre en place de nouvelles pratiques ;
- Briser le plafond de verre.

Manières de faire :

- Nous réunissons des personnes qui s'investissent dans le Comité de pilotage (qui prend les décisions financières et stratégiques), des personnes qui participent plus ponctuellement, et des alliées ;
- Nous fonctionnons par chantiers, formés selon les envies de chacun-e. En réunion et travail de groupe, nous faisons attention à la distribution de la parole et mettons en place un cadre non jugeant, de manière à ce que tout le monde puisse avoir l'occasion de s'exprimer ;
- Nous utilisons le mode qui nous semble le plus approprié pour que la diversité des points de vue existe : consensus ou vote (à main levée ou secret), selon les sujets et besoins ;

- Pour les questions d'ordre financier, chaque fédération membre du Comité de pilotage a une voix, quel que soit le nombre de ses adhérent-es qui participent à la Commission ;
- La liste des membres de la Commission est publique. Toutefois, la teneur des discussions à l'intérieur de la Commission est confidentielle. Les prises de positions et prises de paroles sont faites au nom de la Commission. Des membres de la Commission peuvent être missionné-es pour porter la parole de la Commission ;
- Nos réunions se tiennent en mixité, avec le plus de membres possible, et les décisions qui sont prises en réunion le sont au nom de la Commission.

Depuis la création de la Commission, nous proposons aux personnes intéressées de rejoindre la liste de diffusion et de se positionner sur un ou plusieurs axes de travail. À ce jour, plus de 150 personnes s'y sont inscrites. Il s'agit notamment de personnes rencontrées lors des différents événements organisés par la Commission, ou auxquels nous avons pris part. Nous leur communiquons :

- Les dates et lieux des rencontres et actions ;
- Les compte-rendus ;
- Les enquêtes réalisées.

Depuis mai 2022, ces informations leur sont transmises via une newsletter. Les membres de la Commission sont en majorité adhérent-es aux fédérations des arts de la rue et nous avons constaté que ce chantier peut être un levier pour de nouvelles adhésions.

Les représentant-es des fédérations sont :

- AuRA : Alice Granier
- Bourgogne-Franche-Comté : Lucile Chesnais Sloodman*
- FéRue : Matthias Claeys
- Grand'Rue : Leïla Picard
- Le Ministère de la Ruépublique : Laure Brouillard
- Nationale : David Cappellazzo
- Pôle Nord : Ariane Heuzé
- Pôle Sud : Marion Dupouy Mason

**NB : la Fédération Bourgogne-Franche-Comté des arts de la rue a cessé son activité en 2025.*

1.2 Partenaires

Mouvement HF+

Les Tenaces

Nous échangeons avec les réseaux militants du **Mouvement HF+** et ses relais en région, ainsi que **Les Tenaces**, collective de femmes de rue et de cirque, qui nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux.

2

ACTIONS MENÉES ET À VENIR

2.1 Bilan 2025

Janvier – Lancement de la cellule d'écoute sur les violences sexistes, sexuelles et de genres en Île-de-France

La FéRue, fédération des arts de la rue en Île-de-France, a lancé une cellule d'écoute mensuelle sur les questions de violences sexistes, sexuelles et de genres, pour ses adhérent·es et au-delà. Elle est proposée et encadrée par les deux référent·es VSS de la FéRue (Matthias Claeys, co-président, et Charlène Helleboid, coordinatrice), deux personnes formées par [La Petite](#), structure qui agit pour l'égalité des genres et contre les VSS dans les arts de la culture. Le premier mercredi de chaque mois, les référent·es sont en mesure de recueillir les récits et témoignages de personnes victimes de ces violences dans le cadre professionnel, de les informer et de les aider à prendre des décisions concernant les suites qu'elles pourraient (ou non) donner. Ils sont aussi en mesure d'orienter les structures pour mettre en place des plans d'information à destination de leurs équipes, un protocole et une enquête interne le cas échéant.

Les rendez-vous durent 45 minutes et sont confidentiels. Toute personne physique ou morale œuvrant dans les arts de la rue peut prendre rendez-vous, via l'adresse mail vss@ferue.org.

Février – Réunion du Comité de pilotage

Dix membres du Comité de pilotage de la Commission se sont réunies le 4 février 2025 pour la première réunion de l'année. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour :

- Rapport d'activités de la Commission
- Enquête 2025 sur les programmations 2024 et financements 2023
- Finalisation du Guide à destination des structures et fédérations des arts de la rue dans la lutte contre les VSS
- Bilan de l'accompagnement avec La Petite
- Projets d'été dans les festivals arts de la rue
- Critères de comptage de genres des personnes en direction artistique pour l'OPP à venir

[Lire le guide](#)

Avril – Réunion du Comité de pilotage & Webinaire de présentation Guide contre les VSS

La deuxième réunion du Comité de pilotage a réuni cinq personnes et un·e invité·e, le 2 avril 2025. À l'ordre du jour cette réunion :

- Point sur l'enquête en cours
- Présentation de la Charte des parentalités
- Propositions d'actions pour les festivals de l'été
- Point budgétaire et participation financière des fédérations membres de la Commission
- Structuration et fonctionnement du COPIL et de la Commission

Un webinaire de présentation du Guide destiné aux structures des arts de la rue dans la lutte contre les VSS a été proposé le 17 avril. Il a été organisé en lien avec la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Mai – Réunion de travail : relance de la formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival mutualisé – Brisons le plafond de verre »

Une réunion de travail sur la formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre » a été organisée en mai avec quelques membres de la Commission Égalité des genres et l'équipe de Superstrat, qui porte la formation.

Il s'agissait de rediscuter de la formation et des différents modules déjà proposés lors de la première session de formation, qui s'était tenue en janvier et mars 2023.

Juin – Réunion de préparation : Rencontre « Parentalités et rue » & Préparation du communiqué lié à l'affaire Patrice de Bénédicti

Une partie des membres de la Commission s'est réunie en juin pour préparer la rencontre autour des parentalités prévue en juillet 2025 dans le cadre du festival Chalon dans la rue. Accueillie par la collective *Les Punaïses*, la rencontre a finalement été reportée à l'Université Buissonnière des Arts de la Rue (UB) en raison d'une manifestation prévue pendant le festival Chalon dans la rue, à la même date que la rencontre.

Lire le communiqué

Plusieurs membres de la Commission se sont également réunies à la fin du mois de juin pour discuter de l'affaire Patrice de Bénédicti et rédiger un communiqué, qui a été publié au tout début du mois de juillet.

Juillet – Publication de l'enquête 2025 sur les programmations (2024) et financements (2023)

La Commission a publié la 4ème enquête sur l'égalité des genres dans les arts de la rue en juillet 2025. Celle-ci portait sur :

- Le financement des équipes artistiques
 - Les bourses à l'écriture (2023 et 2024)
 - L'aide nationale à la création (2023 et 2024)
 - Les subventions attribuées par les DRAC (2023)
 - Les subventions attribuées par les Conseils régionaux (2023)
- La part des femmes dans les CNAREP
 - Les femmes directrices de CNAREP
 - Les programmations des festivals portés par les CNAREP (2024)
- La part des femmes dans les festivals arts de la rue
 - Les programmations des festivals dans les régions participant à l'enquête (2024)

Les premières enquêtes publiées par la commission ont permis de mettre en lumière que les subventions sont majoritairement attribuées à des compagnies dirigées par un ou plusieurs hommes, et que les montants des subventions attribuées à des compagnies dirigées par une ou plusieurs femmes restent moindres. C'était toujours le cas en 2023.

Lire l'enquête entière

Côté programmation, nous faisons le constat que la majorité des compagnies programmées dans les festivals étaient des compagnies dirigées par des hommes. C'était toujours le cas en 2024.

Septembre – Réunion du Comité de pilotage

Le Comité de pilotage s'est réuni le 15 septembre pour sa réunion de rentrée. À l'ordre du jour de cette réunion :

- Report de la rencontre « Parentalités et rue » à l'UB
- Retours sur le communiqué publié en juillet
- Structuration de la Commission (méthode de travail, intégration de nouvelles personnes)
- Organisation du séminaire de janvier 2026
- Budget de la Commission.

Octobre – Présence au Temps Très Fort #1, réunions de travail & formation à la lutte contre les VSS

En octobre, la Commission a été invitée par Les Ateliers Frappaz à participer au « Temps Très Fort #1 », trois jours destinés à la création artistique féminine dans les arts de la rue, un événement organisé par le CNAREP de Villeurbanne. La Commission a ainsi participé au débat « Nous les femmes » au côté de huit personnes et structures représentées.

Des réunions de travail se sont aussi déroulées en octobre : une première réunion de préparation de l'atelier autour des Protocoles de lutte contre les VSS organisé à l'UB, et une réunion de travail pour préparer l'atelier « Diversité artistique » organisé par la FéRue dans le cadre de sa journée professionnelle dédiée à la diffusion.

Enfin, en Île-de-France, la FéRue a proposé à ses membres et sympathisant-es une formation « Prévenir et prendre en charge les violences sexistes et sexuelles au travail dans le secteur culturel ». Cette formation d'une journée a été menée par l'association [Les Catherinettes](#), et a permis de former 14 personnes. Les Catherinettes forment et accompagnent les structures de la culture et du spectacle dans la prévention des risques liés aux VSS, notamment en milieux festifs.

Novembre – Réunions de travail, comité de sélection de la formation « Brisons le plafond de verre », présence à l'UB

Les membres de la Commission se sont réunis plusieurs fois au mois de novembre à l'occasion de diverses réunions de travail et pour l'Université Buissonnière des Arts de la Rue.

Une partie des membres s'est retrouvée pour organiser le séminaire de janvier, le « SAPAR », Séminaire d'Abolition du Patriarcat dans les Arts de la Rue. Celui-ci sera accueilli les 7 et 8 janvier 2026 à l'Usine, CNAREP de Tournefeuille-Toulouse Métropole.

En Île-de-France, une réunion de travail autour de la création de visuels et d'affichages contre les VSS dans le secteur des arts de la rue s'est tenue. Ces affichages devraient être proposés aux structures des arts de la rue dès 2026.

Deux membres du COPIL, Marie-Irma Krämer, directrice de Superstrat, Philippe Fabre, formateur, et Elena Dapporto, inspectrice théâtre à la DGCA, se sont réunies pour sélectionner les candidatures des personnes qui participeront à la deuxième session de la formation « Préparer sa candidature à la direction d'un lieu ou d'un festival labellisé – Brisons le plafond de verre », qui se tiendra début 2026.

Plusieurs membres du COPIL se sont également réunis pour finaliser l'atelier « Protocoles de lutte contre les VSS » organisé dans le cadre de l'UB, avec Justine Noël, responsable de projets à SAFER.

Enfin, une majorité des membres de la Commission se sont retrouvés à l'occasion de l'UB organisée par la FARSE (Fédération des arts de la rue Sud-Est) à Marseille. Deux ateliers étaient donc proposés et animés ou modérés par les membres de la Commission :

■ Un atelier « **Parentalités et rue** » : La Commission Égalité des genres invite Yaëlle Antoine et Tatiana-Mosio Bongonga autour de la charte des parentalités, et le collectif des **Maternitantes** représenté par Emeline Bizri et Jacquemine Geffrault.

Dans les arts de rue, comment on accueille, on prend en compte les enjeux de parentalité, chez les artistes, programmeuses et pourquoi pas les spectatrices ?

■ Un atelier « **Protocoles de lutte contre les VSS** » : SAFER et la Commission Égalité des genres dans les arts de la rue proposent un atelier pratique pour s'outiller collectivement autour de la mise en place de protocoles de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et de genre.

Comment, concrètement, mettre en place ces protocoles au sein de nos espaces ? Nous travaillerons autour de protocoles destinés aux équipes en interne ; aux publics ; et aussi aux partenaires et prestataires.

À l'occasion de cette rencontre nationale, les membres de la Commission ont établi une première méthode de comptage des prises de parole des personnes présentes aux différents ateliers. Il s'agissait de comptabiliser le nombre :

- de prises de parole des hommes
- de prises de parole des femmes
- de prises de parole des personnes se définissant autrement

Ce comptage a permis de faire ressortir que dans les personnes présentes à l'UB, 68 % étaient des femmes, 26 % des hommes, et 6 % des personnes qui se définissent autrement.

À l'intérieur des prises de parole :

Dans les paroles masculines :

- 15 % étaient des questions
- 61 % des affirmations
- 16 % d'autres types de prise de parole (témoignage, expérience...)
- 8 % des coupages de parole

Dans les paroles féminines :

- 28 % étaient des questions
- 60 % des affirmations
- 9 % d'autres types de prise de parole
- 8 % de coupage de parole

Dans les paroles des personnes se définissant autrement :

- 43 % étaient des questions
- 57 % des affirmations

Les personnes se définissant autrement n'ont pas eu d'autres types de prise de parole et n'ont pas coupé la parole.

2.2 Projets 2026

2.2.1 Enquête et outils

Enquête 2026 sur les chiffres 2025, évolutions des méthodes de comptage et diffusion

Pour continuer à observer l'évolution du secteur en matière d'égalité des genres, la Commission publiera en 2026 une mise à jour de l'enquête sur les données suivantes :

- les programmations en festivals (festivals soutenus par leur Conseil régional et comptant au moins 8 compagnies)
- les subventions attribuées par les régions et les DRAC : conventionnements, aides aux projets et dispositifs spécifiques (aides à la création, aides à la diffusion)

Cette nouvelle édition devrait paraître courant mai.

Évolution des méthodes de comptage :

Les enquêtes sur l'égalité Femmes-Hommes dans les programmations et les attributions de subventions dans les arts de la rue ont été conduites depuis 2019 avec une méthode de comptage ne prenant en compte que les catégories «Femmes» et «Hommes», en raison de la difficulté d'accès aux informations concernant le genre des personnes en charge de la direction artistique des compagnies. Cette binarité ne convient pas aux membres de la Commission, qui se reconnaissent dans un féminisme intersectionnel et inclusif.

Après plusieurs années de réflexion visant à rendre ce comptage plus représentatif des identités de genres, la Commission a initié au cours de l'Université Buissonnière de novembre 2025 une étape préalable à la dé-binarisation du comptage, en demandant aux équipes artistiques présentes de préciser les identités de genre de leur direction artistique.

Les catégories suivantes ont été retenues pour l'enquête qui sera réalisée en 2026 :

- Direction Artistique assurée par 1 personne :
 - Femme
 - Homme
 - Personne se définissant autrement
- Direction Artistique Collective :
 - à majorité ou exclusivité de femmes
 - à majorité ou exclusivité de hommes
 - à majorité ou exclusivité de personnes se définissant autrement
 - paritaire – où aucune majorité de genre se dégage

Ce travail de mise à jour de la base de données va être poursuivi en 2026 en amont des comptages ; une réflexion sera menée ensuite sur le traitement statistique et les facilitations graphiques qui pourront mettre en lumière de nouveaux aspects révélés par ces enquêtes.

Les membres de la Commission ont mis en place un questionnaire permettant aux compagnies de déterminer le genre de leur(s) direction(s) artistique(s). [Répondre au questionnaire.](#)

Valorisation et diffusion de l'enquête :

Afin de diffuser davantage ces enquêtes, la Commission réfléchit en 2026 à un format d'événement, duplicable facilement de régions en régions. Cela permettrait de valoriser le travail d'enquête, et en augmenter la visibilité sur l'ensemble du territoire et dans le secteur des arts de la rue.

La Commission cherche également des partenaires qui pourraient diffuser ces enquêtes dans leurs réseaux, au moment de sa sortie.

Comptage des prises de paroles

Lors du premier test de comptage des prises de paroles, pendant l'UB, les membres de la Commission ont rencontré plusieurs écueils dans l'utilisation de l'outil, liés à l'harmonisation des méthodes de comptage entre les personnes, mais aussi à la détermination subjective du genre des personnes, dans les cas où celles-ci n'indiquaient pas leur(s) pronom(s).

Un chantier s'initie donc en 2026 pour faire évoluer cet outil, et en faciliter l'emploi sur les prochains événements professionnels, de façon annoncée ou non.

(Auto)évaluation des discriminations de genre dans une production artistique

Pour aller au-delà des comptages concernant les genres des directions artistiques soutenues et programmées, la Commission souhaiterait amorcer une réflexion sur les représentations de genre et plus largement sur les représentations discriminatoires dans les spectacles des arts de la rue et de l'espace public.

Il pourrait s'agir de penser des outils, à l'image du Test de Bechdel dans le cinéma et des tentatives d'adaptation de ce test au monde du cirque par le *Collectif de chercheur·e·s sur le cirque*, visant à rendre compte de discriminations, d'inégalités mais aussi de rôles sociaux stéréotypés, d'hétéronormativité, de sexualisation, de binarité femme/homme... dans les arts de la rue. Ce faisant, l'idée serait de sensibiliser le regard des artistes comme des spectateur·ices aux discriminations de genre dans les contenus des spectacles, mais aussi d'outiller et d'aiguiser le regard critique des équipes artistiques sur leurs propres créations en cours.

Entraînement mental

Au sein de réunions du COPIL de la Commission par exemple, en grand groupe comme en petit groupe, l'outil de l'Entraînement Mental, issu des mouvements d'Éducation populaire, pourrait être utilisé pour mettre l'intelligence collective au service de résolutions de problématiques et situations concrètes insatisfaisantes rencontrées par chacun·e.

2.2.2 Rencontres

La Commission souhaite continuer à proposer des temps de rencontres, de réflexion et d'acculturation lors des festivals ou lors des événements professionnels. Ceux-ci seront construits au fil de l'eau en fonction des personnes constituant la Commission et exprimant le souhait de porter ces rencontres, ainsi que des sollicitations de structures aux valeurs proches.

Certaines rencontres sont déjà en cours d'écriture et précisées ci-dessous, et nous envisageons également d'être présent·es lors de Chalon dans la rue, avec qui les liens de confiance persistent.

Université Buissonnière 2026

Si la Commission organise chaque année au moins un atelier lors de l'UB, les membres présent·es ont demandé lors de la plénière de restitution de l'UB 2025 à avoir en charge l'organisation de la plénière d'ouverture de l'UB 2026, sur la thématique au sens large de l'intersectionnalité dans les arts de la rue. La Commission œuvrerait pour cette plénière en étroite collaboration avec les groupes de travail qui ont émergé lors de l'UB 2025, concernant les personnes LGBTQIA+, les personnes racisées et les personnes porteuses de handicap dans les arts de la rue et l'espace public. Comme les années précédentes, la Commission animera aussi un atelier en lien avec la thématique de la plénière, avec un objectif de création d'outils pratiques.

Matermittentes

Suite à la première collaboration menée avec le collectif des Matermittentes en 2025, la Commission ainsi que le collectif des Matermittentes souhaiteraient poursuivre le travail commun autour des enjeux de parentalités dans les arts de la rue.

Festival Les Incandescentes, et accompagnement au comptage dans le monde du cirque

Le Festival de cirque féministe **Les Incandescentes** a invité la Commission à prendre part à son programme d'ateliers et tables rondes, lors de son temps fort des 29, 30 et 31 mai. Comme il n'existe pas aujourd'hui d'enquête sur l'égalité de genre dans les arts du cirque, la Commission pourrait mettre à contribution son expérience d'enquête et de visibilisation des inégalités de genre au service du monde du cirque, pour amorcer les contours d'une enquête propre au secteur.

2.2.3 Communication, ressources et kit

Dans l'idée de continuer à influencer, par différents moyens, sur les politiques publiques, auprès des institutions et de la profession, mais aussi d'agir sur les représentations et de faire émerger de nouvelles pratiques, la Commission souhaite travailler à un certain nombre de ressources et kit de communication en 2026.

Kit d'affichage de prévention, porté par la FéRue

En réponse au constat qu'il n'existe pas de campagnes d'affichages de préventions propres aux spécificités des arts de la rue et de l'espace public, la FéRue a souhaité s'emparer de ce besoin et y répondre par la réalisation d'un kit d'affichage aux slogans humoristiques et percutants.

Chantier « Paillettes »

Un groupe de membres de la Commission a souhaité s'emparer du chantier de réflexion sur la valorisation des outils et productions créées par la Commission, afin qu'elles touchent le plus grand nombre. Ce chantier vise également à alimenter les outils à disposition des membres de la Commission mais aussi plus largement du secteur des arts de la rue pour (se) sensibiliser, (s')éduquer, (s')auto)évaluer... Pourraient faire partie de ces outils à créer et diffuser (pistes de réflexions non exhaustives ni contractuelles) :

- Un kit « je ne suis ni ta mère ni ta psy ni ta prof, renseigne-toi tout seul » : liste de ressources pré-formatées à diffuser facilement ;
- Un test d'autoévaluation du sexisme dans une production artistique, à l'image du test « La classe, tu l'as ou tu l'as pas » ;
- Un « virilotest » à diffuser lors des événements...

2.2.4 Structuration et gouvernance

Après plusieurs années de fonctionnement au gré des entrées et sorties, la Commission souhaite clarifier de nouveau ses modalités de fonctionnement et de gouvernance. Il a paru nécessaire à ses membres de préciser les modalités d'admission ainsi que d'exclusion des personnes membres, de remettre à jour un règlement intérieur auquel adhérer si l'on souhaite œuvrer au sein de la Commission, et réécrire la charte de mutualisation entre les fédérations membres et la Commission, permettant dans le même temps l'entrée de personnes non-adhérentes des fédérations au sein de la Commission. Le fonctionnement a été ré-envisagé en :

- Une Commission élargie, constituée de l'ensemble de personnes membres, pouvant s'impliquer dans des « chantiers » correspondant aux différentes missions de la Commission, ouverts aux personnes membres ou non de la Commission, mais adhérant aux valeurs défendues ;
- Un Copil réduit, prenant les décisions financières et stratégiques, constitué de personnes investies de façon régulière et participant à un ou plusieurs chantiers de la Commission.

3

OUTILS MUTUALISÉS

3.1 Fonds mutualisé

Afin de financer la Commission et ses actions, il a été décidé la création d'un fonds mutualisé. En 2025, les fédérations AuRA, FéRue, Grand'Rue, Pôle Nord, Pôle Sud et la Fédération Nationale ont voté une participation à ce fonds, comprise entre 500 et 1000 euros chacune.

Ce fonds est centralisé dans une fédération (Grand'Rue) et permet à la Commission d'être autonome financièrement : financement des déplacements, production de supports, rémunération des expertises extérieures, etc. Le budget est à lire en page 11.

3.2 Framaspace

Les membres de la Commission peuvent centraliser, mettre à jour et accéder aux documents rédigés ainsi qu'aux ressources dans un espace dématérialisé (Framaspace). C'est un outil libre géré par l'association Framasoft.

3.3 Groupe Facebook

Nous avons mis en place un groupe Facebook nous permettant de communiquer plus facilement et de toucher des personnes en dehors des fédérations des arts de la rue. Le groupe « Égalité des genres dans les arts de la rue ? » est suivi par 275 personnes qui peuvent si elles le souhaitent rejoindre la Commission à tout moment.

3.4 Liste de diffusion

Pour centraliser les contacts, les informer, les orienter sur les chantiers. Elle compte aujourd'hui plus de 150 contacts ayant exprimé le souhait d'être informé-es.

3.5 Méthodologie d'enquête

La Commission a mis en place une méthodologie commune, fruit de nos premiers comptages. Elle est décrite dans les enquêtes publiées chaque année.

3.6 Adresse mail de la commission

À la suite de la première période de formation avec *La Petite*, les membres de la Commission ont décidé la mise en place d'une adresse mail dédiée à la Commission :

commission-egalite@federationartsdelarue.org

4

BUDGET GÉNÉRAL

CHARGES

Dépensés

Communication

3303,9

Formations

12150,1

*Plafond de verre et
accompagnement La
Petite*

Co-production de projets fédéraux

2900

*Matrimoine des arts de
la rue (2021) et Assises
debout des arts de la
rue (2022)*

Réunions et rencontres

4410,2

*Universités
Buissonnières, Festivals,
rencontres comptage,
COPIL et réunions...*

Frais de gestion

271

Tenue de compte

TOTAL

23 035,2

PRODUITS

Votés

Fonds mutualisé 2020

5000

Fonds mutualisé 2021

7000

Fonds mutualisé 2022

4000

Fonds mutualisé 2023

5500

Fonds mutualisé 2024

6000

Fonds mutualisé 2025

4500

TOTAL

32 000

5

BILAN GÉNÉRAL

Née en février 2019 sous l'impulsion de trois fédérations régionales des arts de la rue, la Commission Égalité des genre est désormais forte de 8 fédérations.

Ses membres travaillent de manière inédite à l'articulation d'un chantier commun et co-construit, structuré par un Comité de pilotage et des chantiers, ouverts aux adhérent·es et aux non-adhérent·es. La création d'un fonds mutualisé permet de financer les actions de la Commission grâce à la participation financière des fédérations membres.

La Commission crée des outils pour diffuser l'information et tient informé·es les membres des fédérations et leurs partenaires. Elle œuvre à une méthodologie de travail commune, mutualise ses réflexions, produit des données et mène un travail de sensibilisation et de communication auprès des professionnel·les, des pouvoirs publics et du public.

La Commission ne cesse de s'imaginer et de s'inventer. Elle se donne les moyens de pérenniser sa structuration et de poursuivre le développement et l'amplification de ses actions.

L'intérêt croissant des professionnel·les des arts de la rue aux travaux de la Commission ainsi qu'aux espaces qu'elle propose d'une part, ainsi que l'absence d'évolution significative dans les enquêtes d'autre part, témoignent de sa nécessité.

6

PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS

AuRA, **Fédération des Arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes**, est soutenue pour l'ensemble de ses activités de structuration du réseau en région par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour l'organisation de formations destinées aux bénévoles et adhérent-es.



La FéRue, **Fédération des Arts de la rue en Île-de-France**, est soutenue en fonctionnement pour l'ensemble de ses activités par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France ; par le Ministère de la Culture/Direction Générale des Médias et Industries Culturelles pour l'accompagnement de ses adhérent-es ; par la Ville de Paris pour la mise en place des Rues Libres ; et par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour l'organisation de formations destinées à ses membres, ainsi que pour le fonctionnement de son groupe de travail Écologie.

Soutenu par



Portail national des délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

La FNAR, **Fédération Nationale des Arts de la Rue**, est soutenue par le Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique, par la délégation Théâtre pour la mise en œuvre du volet associatif de son projet, et par la délégation Emploi ainsi que le FCAP pour la mise en œuvre du projet de structuration professionnelle.

Soutenu par



Grand'Rue, **Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine**, est soutenue au fonctionnement par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Gironde.



Pôle Nord, **Fédération des arts de la rue en Hauts-de-France**, reçoit une subvention de la Région pour ses activités ainsi que 50 % du montant des adhésions d'individu ou de structures établies dans les Hauts-de-France.



BFC, **Fédération des Arts de la Rue en Bourgogne-Franche-Comté** ; Le Ministère de la République, **Fédération des arts de la rue en Normandie** ; Pôle Sud, **Fédération des Arts de la Rue en Occitanie** ne reçoivent pas de subventions pour leurs activités. Leurs recettes sont constituées des cotisations de leurs adhérent-es.